



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/EM.9/1/Rev.1
22 août 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission des entreprises, de la facilitation
du commerce et du développement
Réunion d'experts sur le commerce électronique et le tourisme
-20 septembre 2000
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Commerce électronique et tourisme
4. Adoption des recommandations ou conclusions de la Réunion

II. Annotations

Point 1 Élection du bureau

Il est recommandé aux participants d'élire un président et un vice

Point 2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section I plus haut. Un calendrier indicatif des séances est joint au présent document.

Point 3 Commerce électronique et tourisme

Les experts étudieront les incidences du commerce électronique sur l'industrie du tourisme du point de vue des pays en développement. Ils sont en particulier invités à s'appuyer sur l'expérience de leurs propres pays pour mettre en lumière les problèmes et en étudier les incidences stratégiques. Le point 3 comportera quatre parties. La première partie sera consacrée la façon dont le commerce électronique influe sur l'offre de produits touristiques, ainsi que sur les principaux fournisseurs de services et intermédiaires. La deuxième partie portera sur le rôle des organisations de promotion des destinations - en particulier des offices nationaux du tourisme - dans l'évolution de l'industrie du tourisme. La troisième partie traitera de la diversité des nouvelles technologies et des nouveaux services d'appui qui sont de plus en plus utilisés et qui sont actuellement mis au point par les différents exploitants et fournisseurs de services. Enfin, la quatrième partie permettra aux experts d'élaborer des recommandations générales et pratiques à l'intention de tous les acteurs du secteur de la production et de l'exportation de produits touristiques dans les pays en développement.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.9/2	Commerce électronique et tourisme : nouvelles perspectives et nouveaux enjeux pour les pays en développement
TD/B/COM.1/EM.6/2	Commerce international des services liés au tourisme : problèmes et options pour les pays en développement

Point 4 Adoption des recommandations ou conclusions de la Réunion

Les experts adopteront des recommandations ou des conclusions à la fin de la Réunion. Le rapport final serait établi sous l'autorité du Président après la clôture de la Réunion.

Calendrier indicatif des séances

18 septembre 2000	19 septembre 2000	20 septembre 2000
<i>Matin</i>	<i>Matin</i>	<i>Matin</i>
<u>Plénière</u> Ouverture de la Réunion Point 1 Élection du bureau Point 2 Adoption de l'ordre du jour	<u>Discussions informelles (suite)</u> Point 3 (<u>suite</u>) Rôle des organisations de promotion des destinations	<u>Discussions informelles (suite)</u> Point 3 (<u>suite</u>) Stratégies pour les pays en développement
<i>Après-midi</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Après-midi</i>
<u>Discussions informelles</u> Point 3 Commerce électronique et tourisme - l'expérience des pays en développement	<u>Discussions informelles (suite)</u> Point 3 (<u>suite</u>) Technologies de l'information et de la communication pour l'industrie du tourisme	<u>Plénière</u> Point 4 Adoption des conclusions ou recommandations de la Réunion
